

NUMÉRO HORS-SÉRIE

# LES TEMPS D'ARGŒUVES

JANVIER  
2022



# SOMMAIRE

Dans ce numéro hors-série, vous retrouverez une rétrospective de l'année écoulée à travers les événements qui s'y sont déroulés. Ce numéro est aussi pour nous l'occasion des vœux du maire et des associations qui font la richesse du village.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

<input type="checkbox"/> Mot du maire .....	page 1
<input type="checkbox"/> État Civil .....	page 2
<input type="checkbox"/> Vie associative.....	page 3
<input type="checkbox"/> Vie communale .....	page 11
<input type="checkbox"/> Comptes-rendus 2021 .....	page 16
<input type="checkbox"/> Calendrier Trinoyal.....	page 23
<input type="checkbox"/> Calendrier déchets verts.....	page 25
<input type="checkbox"/> Contact et infos utiles .....	page 26

# MOT DU MAIRE

Une année de plus qui commence sous le poids écrasant de la COVID-19.

Les fêtes de Noël et celle du réveillon de l'an sont pourtant, pour la majorité d'entre nous, des moments forts et riches en retrouvailles familiales et amicales.

Une fois de plus, elles ont été perturbées mais il faut espérer que des jours plus doux arriveront.

Mes premières pensées se tournent vers les Argoeuvois décédés l'an passé ainsi qu'à leurs familles et leurs proches.

Mes secondes vers les personnes malades, petits ou grands malades, je leur apporte tout mon soutien et mon courage pour affronter les épreuves.

Une année bousculée pour notre vie communale qui a vu les manifestations de Noël et les traditionnels « vœux du Maire » annulés bien que les enfants aient tout de même eu la chance d'apercevoir le Père Noël venu spécialement à la salle des fêtes pour la remise des cadeaux.

L'automne s'annonçait pourtant prometteur avec la célébration de la messe de Saint Hubert, le repas communal et la soirée du Beaujolais nouveau auxquels bon nombre d'habitants avaient répondu présents.

J'espère de tout cœur que cette nouvelle année nous permettra d'échanger davantage.

Je félicite et remercie les associations, qui malgré ces chamboulements de dernière minute, ont réussi à s'adapter aux contraintes sanitaires afin de pérenniser leurs activités et les moments de convivialité.

Je remercie également le personnel communal pour son professionnalisme, ses belles créations hivernales et sa disponibilité, offrant ainsi aux Argoeuvois un réel service public.

Je remercie aussi l'ensemble de l'équipe municipale, adjoints et conseillers municipaux, pour leur implication, ayant un objectif commun : celui d'une vie communale vivante et novatrice.

Un peu de joie avec plusieurs naissances, le renouveau et l'espoir pour nous Argoeuvois.

Je leur souhaite la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux habitants arrivés dans notre beau village.

Argoeuves est un village moderne, offrant beaucoup d'avantages mais il faut garder en mémoire que c'est avant tout un village rural avec ses coutumes et son art de vivre.

Soyez en sûr, la joie de vous accueillir est grande et nous serons très heureux de vous retrouver pour participer à la vie communale et associative.

De nouveaux projets impulsés par l'ensemble de l'équipe municipale verront le jour en cette nouvelle année et je tiens à insister particulièrement sur celui de l'aménagement de la ferme à côté de la mairie. Un projet innovant et dans l'air du temps dans lequel vous y trouverez une bibliothèque/médiathèque, une salle associative et deux logements aux normes PMR pour les personnes âgées. A ce jour, ce projet est toujours en phase d'études mais au printemps l'appel d'offre et la recherche de subventions commenceront avec la garantie d'un équilibre budgétaire pour la commune.

Soucieux d'être au service des Argoeuvois, et dans l'espoir que l'année sera meilleure que les deux précédentes, je vous souhaite, en mon nom et celui du Conseil municipal, une excellente année avec l'envie de partager à nouveaux des moments de partage et de convivialité.

Le Maire  
François Gourguechon

### Décès

Daniel DA SILVA	3 janvier 2021
Colette DELAVIERRE	12 janvier 2021
France FEMY	2 décembre 2021
Julien PRUVOST	5 décembre 2021
Jean TOURNEUR	7 mars 2021
Yvette VIDAL	24 septembre 2021
Marcel VINOT	30 septembre 2021

### Mariages

Alexandre LEGAY et Julie ELOY	7 août 2021
Simon MULLER et Camille GOURGUECHON	29 mai 2021

### Pacs

Fabian DELHAYE et Lesly-Anne GAUDRY	20 avril 2021
Antoine LEROY et Noémie CARLIER	6 novembre 2021

### Naissances

Lola DIEU	5 décembre 2021
Louise GOVIN	20 novembre 2021
Ambre ISAMBERT	7 novembre 2021
Hugo MARTENS	17 août 2021
Léon PEUGNET	22 octobre 2021

# VIE ASSOCIATIVE



## Association Sports et Loisirs Argoeuvoise



L'EQUIPE DE L'ASSOCIATION VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR 2022.

### PILATES

Avec la situation sanitaire à cause du COVID, nous avons dû arrêter nos cours de Pilates en mars 2020.

Reprise de notre activité en septembre 2020 suivi à nouveau d'un arrêt en novembre 2020 de nos cours en salle. Avec l'accord de Maxime notre professeur, nous avons pu continuer notre activité en visio.

Les assidues du Pilates ont terminé l'année à fin juin 2021 avec 24 participantes avec le passe sanitaire obligatoire et le respect des gestes barrières.

### SORTIE ANNUELLE

Annulation de la sortie en Champagne prévue le 30 mai 2020. et non programmée en 2021.

A voir pour 2022, la possibilité de la programmation de cette sortie.

Nous vous souhaitons à tous et toutes l'amélioration de la situation, afin de se retrouver au sein des activités du Village.

Christiane BEDIN et son équipe

## ASSOCIATION DE CHASSE A LA HUTTE D'ARGOEUVES

---



Même si les résultats au niveau du gibier observé n'ont pas été à la hauteur de nos attentes, l'année 2021, perturbée par les restrictions liées au Covid, a permis malgré tout, de participer à l'organisation de la messe de Saint-Hubert et du repas qui a suivi, conjointement avec la commune d'Argoeuves et l'association des chasseurs en plaine. Je tiens d'ailleurs à remercier les membres de l'association pour leur implication lors de cet évènement, ainsi que les nombreux participants à cette excellente soirée conviviale.

En 2022, les projets sont nombreux. Il est envisagé de réaliser, entre autres, des travaux importants comme la réfection du toit de la hutte ainsi que la mise en conformité du chauffage, et espérons que les conditions sanitaires nous permettrons de renouer avec le traditionnel barbecue au marais de la hutte du mois de juin.

**Les chasseurs à la hutte d'Argoeuves se joignent à moi pour vous souhaiter du bonheur sans limite, de la santé à volonté et de la chance en version XXL pour l'année 2022.**



Christophe Dumont,  
Le Président





# ARGOEUVES



A.C.P.G – C.A.T.M T.O.E  
VEUVES

## *Le mot du Président et des membres du Bureau*

Cette année aura encore été fortement perturbée du fait de la crise sanitaire. Seuls quelques évènements ont pu se dérouler :

- **Réunion de bureau le 04 avril 2021** : Cette réunion de présentation de la gestion de l'année 2020 s'est effectuée en présence de Monsieur DECHOZ Président Cantonal et de Monsieur GOURGUECHON Maire d'Argœuves. Le pot de l'amitié a clôturé la réunion.
- **Célébration de la Victoire du 8 mai 2021**: Discours de Monsieur DE LIMERVILLE représentant le Maire et du Président de la section. En raison de la situation sanitaire la présence du public a dû être limitée.
- **Commémoration de l'Appel du 18 juin**: Discours de Monsieur le Maire et du Président de la section. A l'issue de la cérémonie, un apéritif et un repas ont été organisés par la section pour les adhérents.
- **Réunion cantonale trimestrielle du 9 septembre** : La réunion organisée par le président cantonal en présence des membres des différentes sections a donné lieu à la remise du Mérite Fédéral à notre porte-drapeau.
- **Hommage du 11 septembre** : Une cérémonie d'hommage aux tirailleurs sénégalais exterminés par les allemands en juin 1940 à Crouy-Saint-Pierre a été organisée avec l'inauguration d'une statue et en présence de nombreuses personnalités.
- **Commémoration du 11 novembre** : Discours de Monsieur le Maire et du Président de la section, en présence d'un effectif réduit, après un hommage aux combattants anglais au cimetière avec dépôt d'une gerbe suivi de la cérémonie devant le monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié a été offert par Monsieur le Maire suivi d'un repas organisé par la section à l'attention des adhérents.
- **Congrès cantonal du 20 novembre à Ville-Le-Marclet**: Le congrès présidé par Monsieur DECHOZ a réuni les présidents et porte-drapeaux des différentes sections et a donné lieu à la remise de la Croix du Combattant à Alain DENNING membre de notre section, à l'occasion des différentes cérémonies aux monuments. La réunion a été suivie d'un repas organisé par le canton en toute convivialité

Souhaitons tous que cette année 2022 nous permette de retrouver une activité normale et que les cérémonies puissent se dérouler avec un public nombreux, attaché à la célébration de la mémoire de nos anciens combattants.

Le Président, Jacques NICOLAS et le Vice-Président Michel GERARD.

## **ASSOCIATION AMICALE DES AÎNÉS D'ARGŒUVES**

**Le Club reste un lieu de convivialité et de rassemblement festif pour nos Aînés qui aiment se retrouver autour d'un repas ou d'un goûter. Cependant les contraintes de la situation sanitaire ont encore beaucoup contrarié nos retrouvailles, seuls trois repas ayant pu être organisés en fin d'année.**

**Ainsi pour rappeler à nos adhérents que nous pensons beaucoup à eux, nous avons décidé d'adoucir cette nouvelle année encore perturbée, par la distribution de petites sucreries dans un colis.**

**Par ailleurs nous accordons toutes nos pensées aux familles qui ont perdu un proche au cours de cette année.**

**Souhaitons que cette nouvelle année nous permette très vite de nous retrouver en toute amitié et en bonne santé.**

**Les Membres du Bureau**

### La médiathèque continue sur sa lancée !

Malgré la crise sanitaire et ses contraintes, la médiathèque a pu rester ouverte et vous proposer des nouveautés, des animations ...

**En 2021**, la médiathèque s'est enrichie de 157 nouveaux documents (adulte, ado, jeunesse) grâce à un budget communal et intercommunal mais également de 14 nouveaux lecteurs venus d'Argoeuves et des environs. C'est un réel plaisir de voir que vous êtes de plus en plus nombreux à profiter de ce service gratuit. Parmi les nouveautés de 2021, vous pouvez emprunter des DVD, qui sont disponibles à la médiathèque et qui changent tous les 3 mois.

Le catalogue a fait peau neuve et vous avez la possibilité d'accéder à la page Facebook du Réseau Lecture Nièvre et Somme pour encore plus d'informations.

Catalogue : <https://www.reseaulecture-nievresomme.fr>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Reseaulecturenievresomme/>

En juillet, avec Partir en Livre 38 personnes étaient présentes aux 2 animations proposées. (Vous pouvez admirer les poissons réalisés dans les jardinières devant la médiathèque.)

Les ados ont eu la possibilité de participer à l'opération Eclats de Lire et recevoir un chèque-lire de 10€. Un grand merci aux 3 qui ont envoyé leur carte. L'an prochain et si vous étiez 6 ?

En octobre, le spectacle « Quand monsieur Lito va sur l'eau » de Catherine Petit a eu un franc succès puisqu'il a dû se jouer à la salle des fêtes, suite aux nombreuses inscriptions, puisque 53 personnes venant d'Argoeuves mais également des alentours y ont assistées.



**En 2022**, ces animations seront reportées et seront enrichies de nouvelles.

A ce sujet, vous avez un savoir-faire, un centre d'intérêt (jardinage, couture, tricot, connaissances diverses, peinture, loisirs créatifs, DIY...) et vous avez envie de le partager avec d'autres, n'hésitez pas à vous faire connaître pour que nous puissions mettre en place des **rencontres-ateliers du Savoir-Faire participatif**.

Nous avons tous quelque chose à offrir, à partager, et si nous en discutons ?

Pour tous renseignements, appelez le 03.22.39.26.42

Horaires d'ouverture :

- mardi : 16H30 - 18H30

- mercredi : 9H - 12H

- Samedi : 14H - 16H

Je vous souhaite à tous une merveilleuse année livresque 2022 !

Valérie BILLOT



*Le Body Club vous souhaite une excellente année 2022.*

L'année sportive 2020/2021 a connu de grands changements par rapport aux années précédentes.

1/ Fanny a remplacé Sabine.

2/ Maxime a remplacé Didier. (En septembre et octobre)

Cette rentrée a été placée sous protocole sanitaire, dû au COVID.

Le Body club a mis en place des pré-inscriptions, afin de limiter les échanges lors des cours.

Chaque adhérent a été prié d'amener tous son matériel, également pour éviter les contacts dans la salle.

Nous avons fixé le nombre de personnes par cours à 25 personnes. Le respect des gestes barrières a été fortement recommandé.

Malgré toutes ces mesures sanitaires, la pandémie, n'a cessé de progresser et dès la fin octobre, nous avons été obligés de fermer les cours jusqu'au mois de juin 2021.

De ce fait, aucun évènement, qui habituellement jalonnait l'année sportive n'a eu lieu. Nous espérons que 2022 sera plus propice pour organiser, au moins, une randonnée.

Dès janvier 2021, des cours **en Visio** ont été mis en place.

Puis en juin, les cours ont repris en présentiel. Les cours ont eu lieu à l'extérieur sur le terrain multisports. Les cours ont continué pendant le mois de juillet.

**Didier** a pu reprendre l'encadrement des cours dès janvier en Visio et en présentiel dès juin.

**Evelyne** et **Fanny** avaient également assuré les cours en Visio, puis ont repris en direct en juin.

**Septembre** 2021: Reprise des cours :

- ❖ Lundi 19h30 Zumba avec Fanny
- ❖ Mardi 19h Gym avec Didier
- ❖ Mardi 20h Step avec Didier
- ❖ Mercredi 18h15 Yoga avec Evelyne
- ❖ Jeudi 19 h step débutant avec Didier
- ❖ Jeudi 20 h gym avec Didier

L'objectif du Body Club est de maintenir l'excellent niveau des cours et on peut se féliciter, encore cette année, Du nombre et de la fidélité des adhérents, qui malgré deux années chamboulées par l'épidémie covid, sont revenu s'inscrire en septembre.

*Nous vous souhaitons à nouveau une très bonne année et surtout de rester en bonne santé.*

*Les membres du bureau :*

*Catherine H, Catherine D, Catherine D, Claudia, Joël, Martine, Maryse, Mireille.*

## LES AMIS DE L'ÉGLISE D'ARGOEUVES

L'association des Amis de l'Église d'Argoeuves vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2022.

Le samedi 04 décembre 2021 après la célébration de la messe anticipée du deuxième dimanche de l'Avent par Don Antoine de Roquefeuil où l'église n'était éclairée que par des bougies et des lumignons, l'association des amis de l'église d'Argoeuves a organisé en coordination avec la paroisse une procession aux flambeaux jusqu'à la vierge.

Cette manifestation a réuni une centaine de personnes dans la joie et la ferveur religieuse.

Ces processions étaient autrefois nombreuses au cours de l'année.

L'association en accord avec la paroisse souhaite organiser deux fois par an ce type de manifestation à l'occasion d'un événement liturgique.

L'association travaille parallèlement à la mise en valeur de l'église et à l'amélioration de l'accueil en son sein.

Gonzague de Limerville



## ARGŒUVES NO KILL



La première année de fonctionnement s'achève pour notre association!

Comme nous nous y étions engagés, nous avons établi un règlement permettant de favoriser le développement de la pêche sportive sur les étangs qui nous sont alloués par la mairie.

Pas moins de 35 pêcheurs sportifs sont venus nous rejoindre pour pratiquer notre loisir en respectant les populations piscicoles et l'environnement de nos marais.

Pour cette nouvelle année, nous avons pour projet de renforcer les contrôles par le biais de l'embauche d'un garde-pêche particulier assermenté et d'aménager des frayères pour le brochet.

En effet, cette espèce endémique est considérée comme un repaire fort d'équilibre du milieu; les scientifiques ont établi que la réussite du cycle de reproduction de cette espèce est synonyme de réussite pour les autres poissons peuplant les eaux douces de 2ème catégorie.

Il est donc primordial de favoriser celle-ci pour préserver cette espèce classée "en danger grave" et maintenir l'équilibre biologique de nos étangs.

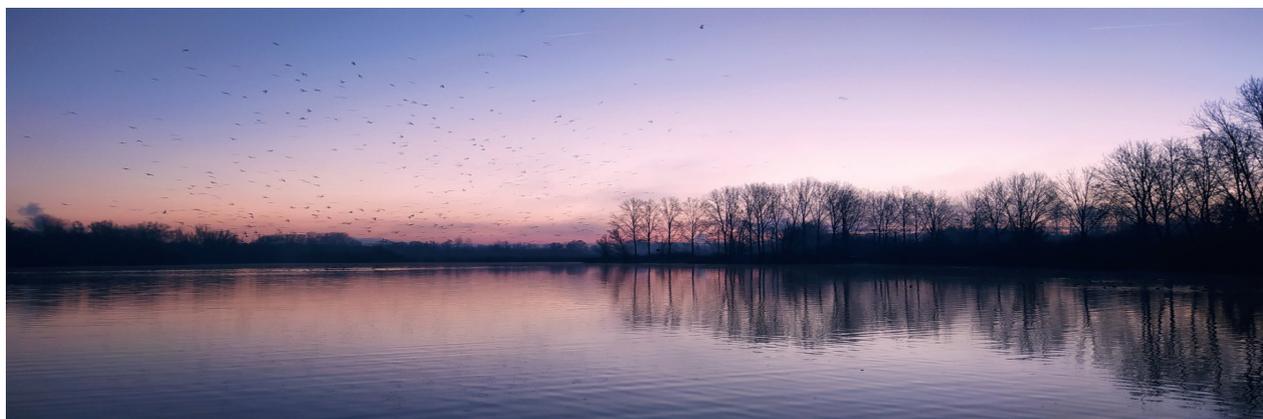
Nous vous présentons nos meilleurs voeux pour cette année 2022!

Qu'elle vous apporte la joie, le bonheur et la réussite dans vos projets!

Prenez soin de vous et de vos proches!!!

Nicolas GORSE : 06 20 40 11 54

Benoît PAULMIER : 06 13 40 81 41



# VIE COMMUNALE

**Nous vous proposons une petite rétrospective des événements qui ont jalonné l'année passée et nous espérons vous retrouver aussi enthousiastes en 2022 durant les activités et rassemblements qui vous seront proposés !**

## Point sur le marché

Le marché est l'endroit parfait pour échanger, se retrouver et découvrir. C'est depuis le mois de septembre qu'il a trouvé sa place au sein de notre commune, vous accueillant de 17h à 20h.

Au début de l'aventure, il n'y avait que huit exposants, aujourd'hui vous y trouverez seize étales plus surprenantes les unes que les autres. Personne ne reste sur la touche, en effet, les participants sont divers et savent séduire petits et grands : fruits et légumes frais, bio, food-truck, mercerie, brasseur...

Un bel endroit de partage qui a besoin de vous pour perdurer. Un marché dynamique avec des exposants fidèles à ce rendez-vous mensuel du premier mercredi du mois, nous nous efforçons d'en trouver de nouveaux pour vous satisfaire et cultiver un lien avec les producteurs et commerçants locaux.

Alors n'hésitez pas à vous y rendre et de nous faire part de ce qui serait susceptible de vous intéresser.



Étalle de vrac au marché mensuel

## Travaux réalisés et en cours

En 2021, nous avons poursuivi nos actions d'aménagement dans le but d'améliorer la vie dans la commune.

Dans le cimetière, une fontaine à eau a été installée pour nettoyer les tombes et arroser les fleurs de nos défunts. En 2022, un columbarium et un jardin des souvenirs vont voir le jour.

Afin de rendre vos promenades plus agréables, vous disposez désormais d'une zone mixte facilitant la cohabitation entre cyclistes et promeneurs ainsi que des chemins remis en état.

Non loin des marais, rue des Hortillonnages, un parking végétalisé a vu le jour.



Passerelle du marais

La sécurité a été renforcée cette année grâce à l'installation de la vidéosurveillance au sein du village, et, en ce qui concerne la sécurisation de la Grande Rue, elle en est au stade d'étude du projet, et espérons qu'elle verra le jour en 2022.



Fontaine installée au cimetière

## Spectacle de la fête des mères

Sous un soleil radieux et un environnement des plus agréables, qu'offre le château d'Argoeuves, s'est tenu le spectacle organisé pour la fête des mères, organisé par la troupe Balbibus qui a offert aux présents des animations musicales. Un cadeau a été distribué à toutes les mamans présentes pour l'occasion.



Animateur de la troupe Balbibus



## Fêtes d'été

Ce sont une centaine de lumières qui ont traversé le village avec le défilé des lumignons jusqu'au feu de la Saint Jean. Une tradition célébrant les moissons mais aussi la fête de la lumière qui s'est jointe aux feux d'artifices du 14 Juillet.



# Halloween

Le jour d'Halloween, sorcières, fantômes et monstres ont envahi les rues d'Argoeuves. Ce n'est pas la pluie et le froid qui ont arrêté cette trentaine d'Argoeuvois prêts à tout pour des bonbons et friandises.

A la fin de cette après-midi harassante, un goûter leur a été offert à la salle des fêtes communale.



# Repas communal

C'est dans une ambiance festive et décontractée que Monsieur Gourguechon, maire d'Argoeuves et le Conseil Municipal ont accueilli près de 90 convives lors du repas communal organisé le dimanche 14 novembre 2021. C'est autour d'un menu concocté par le restaurant amiénois, *Le Vivier*, que les invités ont pu se retrouver et échanger.

La joie de se rassembler a été accompagnée par l'ambiance musicale, rendue possible grâce à Jean-Marc Picquart, son accordéon et sa chanteuse.

Un moment riche qui a su mêler convivialité, enthousiasme et rires.



Mme Francine Fortin et M Maurice Goidin,  
les doyens de la salle



## Messe et repas Saint Hubert

La Saint Hubert célébrée le 5 novembre en l'honneur du patron de la chasse est une date attendue par les chasseurs.

C'est en l'Eglise d'Argœuves que les Trompes du Val de Selle ont offert un concert de cors de chasse, avec les associations des Amis de l'Eglise et des sociétés de Chasseurs à la Hutte et en Plaine d'Argœuves.

A la suite de cette cérémonie, la municipalité a offert le pot de l'amitié dans la salle des fêtes d'Argœuves. Un repas a clôturé cet événement.



## Soirée beaujolais

L'arrivée du Beaujolais nouveau a été l'occasion de nous retrouver autour d'un buffet campagnard vendredi 19 novembre. Vous avez été nombreux à vous y rendre, preuve que cette manifestation plaît autant que les années précédentes.

## Téléthon

Vous n'êtes sûrement pas passés à côté des confectons de Madame Autin toute l'année qui s'efforce à récolter des fonds pour le Téléthon dont elle soutient la cause. C'est un véritable travail pour lequel elle se dévoue, vous pouvez apprécier ses crêpes, gaufres, confitures artisanales, ainsi que les broderies sur tous supports mais aussi les ventes de repas, comme cette année avec la tartiflette à emporter.

Une nouvelle fois, les dons pour le Téléthon ont battu un record malgré les circonstances exceptionnelles imposées par la Covid-19. Le montant de ces derniers s'est élevé à 3 950€. Pour l'année 2022, le collectif souhaite battre ce record et compte sur vous.



Lots pour la tombola du Téléthon

# Noël

La commune met un point d'honneur sur la période des fêtes de fin d'année.

Cette année, de nouvelles illuminations ont été installées pour embellir notre jolie commune, des sapins ont également été préparés par vos soins dans le but d'égayer nos rues.

Merci de jouer le jeu chaque année et d'être de plus en plus nombreux à y participer.

Bien que la cérémonie de l'Arbre de Noël s'est vu annulée suite aux mesures de précaution prises par la Préfète, ce ne fut que partie remise puisque le Père Noël s'est déplacé en personne à la salle des fêtes d'Argoeuves. Ce fut l'occasion pour lui de distribuer les cadeaux aux plus sages venus à sa rencontre.

Les aînés ont, eux aussi, été gâtés par la remise des colis de fin d'année par les élus dans l'espoir d'en profiter lors des réveillons. Ce dernier a été modifié dans son contenu offrant un panel de produits festifs qui, nous l'espérons, vous a plu.



Pour suivre toutes l'actualité des événements à venir pour l'année 2022, et ne rater aucune information, rendez vous sur la page Facebook Les Temps d'Argoeuves.

Les manifestations auront lieu sous réserve de la situation sanitaire.

# COMPTES-RENDUS

Dans cette rubrique, vous trouverez les différents comptes-rendus de l'année 2021. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous rendre également sur le site de la commune sur lequel ils sont tous renseignés et de façon plus détaillée, ou encore dans le cadre d'affichage de la mairie lorsqu'ils sont approuvés.

## • Compte rendu du 15 février 2021

En présence de Monsieur Hot, responsable commercial de Systeo Protection, venu présenter les emplacements et l'utilisation faite des différentes caméras de vidéosurveillance (suite à un dépôt de plainte ou à une demande en mairie), le conseil a décidé de souscrire un contrat locatif d'une durée de 60 mois, d'une valeur de 1 974,72€. Cette somme recouvre l'installation, le matériel et la maintenance. La responsabilité de visionnage est attribuée à Monsieur Gourguechon et Monsieur Deloffre.

À l'ordre du jour également, Monsieur le Maire a présenté deux propositions d'emprunt par la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole. C'est celle de la Caisse d'Épargne qui a été retenue et les remboursements seront versés trimestriellement. C'est sur la base d'un prêt de 220 000€ sur 15 ans que la décision a été prise.

Le passage du drone de la société APOLLO pour établir un bilan thermique a su mettre tout le monde d'accord. Cette opération permettra de sensibiliser les habitants quant à la maîtrise énergétique ainsi que d'inciter à des travaux d'isolation.

Enfin, la réparation du tracteur se fera auprès de l'entreprise DOCO LOCA MOTOCULTURE pour un montant de 4 169,88€ TTC. L'assurance du personnel a été renégociée par le centre de gestion auprès de l'APC-GROUPAMA.

La commune a formulé une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes Nièvre et Somme (CCNS) qui sera utile pour le projet de réhabilitation de la maison Fortin.

Le conseil municipal a décidé d'instaurer le RIFSEEP (Régime indemnitaire) afin de gratifier les employés communaux selon les critères de professionnalisation, de savoir-faire et de savoir-être dans leur travail et au sein de la commune.

## • Compte rendu du 29 mars 2021

Le 29 mars 2021, ont été approuvés :

- les comptes de gestion 2020 relatifs à la commune, au lotissement, à l'eau et à l'assainissement.
- la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux d'aménagement des chemins piétonniers, la réfection de la passerelle ainsi que l'entrée de garage de M. Franclin. Cette subvention s'élève à 13 000€.
- l'acquisition du dernier terrain locatif du Clos de l'Abbé Rigaux. Elle revient à M Jonard et Mme Bogaert, suite à un bulletin secret, obtenant 10 voix.
- le devis de l'ESAT «Les Alençons» s'élève à 18 267, 88 € pour l'entretien des espaces verts pour 2021.
- la campagne de stérilisation des chats a été lancée sur le territoire de la commune avec la fondation 30 Millions d'Amis qui participe à hauteur de 50%.
- les nouvelles redevances vont être mises en place concernant l'eau et l'assainissement. Un abonnement semestriel de 10€ par branchement au titre d'eau et 10€ pour l'assainissement sera mis en place. Un forfait de 20€ sera également instauré pour les habitants dont le compteur n'est pas accessible aux employés lors des relevés, ainsi que ceux qui ont refusé le compteur communicant.

De plus, Monsieur le Maire a proposé de fixer un forfait d'abonnement au prix de l'assainissement pour 20m<sup>3</sup> par personne résident dans le logement relatif aux habitants propriétaires d'un puits (donc raccordés au réseau d'assainissement).

## BUDGET PRIMITIF 2021 EAU/ASSAINISSEMENT

	Dépenses	Recettes
<b>Exploitation</b>	111 958, 18 €	111 958, 18 €
<b>Investissement</b>	615 234, 06 €	615 234, 06 €

### • Compte rendu du 12 avril 2021

Lors du conseil du 12 avril 2021, les membres ont décidé de choisir la société COLAS pour les travaux de voirie relatifs à la rue du Bois Quatorze. Le montant du devis s'élève à 9 770€ HT (soit 11 224€ TTC) sur une surface de 200m<sup>2</sup>. Concernant les devis, celui de EVIA a été retenu pour le projet de sécurisation de la Grande Rue, ce dernier comprend l'avant-projet, le projet et le suivi pour 4 560€ HT, et celui de PROLIANS-BOSSU CUVELIER de 560€ HT pour l'achat du perforateur BOSCH.

Le Conseil a également approuvé la recherche d'architecte pour conseiller et assister la commune dans l'important projet que la maison Fortin représente.

La nécessité de tondre aux alentours de la mairie, des bâtiments, du terrain de football ainsi que dans les prairies a été évoquée et a conduit à la location d'une tondeuse, utile pour la saison. Une bande fleurie de 20 mètres sera installée le long des maisons près de la rue du Marais.

## BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	1 842 276, 42 €	1 842 276, 42 €
<b>Investissement</b>	615 234, 06 €	615 234, 06 €

## • Compte rendu du 25 mai 2021

Monsieur Maniaque (Atelier Architecte) et Monsieur Pezé (économiste) se sont rendus à la séance qui s'est tenue le 25 mai pour la faisabilité du projet de réhabilitation de la maison Fortin. Ils ont été appelés pour établir un plan existant et pour évaluer les travaux nécessaires.

Ce projet est estimé à 710 000€ HT.

Toutefois, des remarques ont été faites, en effet, la seconde salle associative prévue devrait être revue pour faire davantage de logements aux normes PMR. Le devis Métris (géomètres-experts) a été présenté pour établir des plans des bâtiments et de la parcelle ainsi que des plans de coupe de la maison joutée à la Mairie. Le montant de cette opération se chiffre à 2 976€ TTC. Il a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur Gourguechon, a demandé au conseil l'autorisation de signer avec Monsieur Delavierre, une convention de dédommagement pour les travaux sur une parcelle de terres agricoles dans le but d'éviter le problème de ruissellement des eaux pluviales le long du Chemin Blanc. La somme est de 528€, la convention a pris effet le premier avril 2021.

Il a également demandé l'autorisation de signer une convention de travaux auprès de la société ENEDIS pour l'alimentation électrique avec un passage de câble sur un chemin appartenant à l'AFR, cela engendre un dédommagement de 700€. Monsieur Deffontaines y est autorisé après l'accord à l'unanimité du conseil.

### BUDGET PRIMITIF 2021 LOTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	341 775, 55 €	341 775, 55 €
<b>Investissement</b>	236 550, 34 €	236 550, 34 €

## • Compte rendu du 23 juin 2021

Au cours de cette réunion, plusieurs points ont été abordés.

Parmi eux, le choix de l'architecte (Monsieur Maniaque) a été voté à l'unanimité. La présentation du projet maison Fortin ainsi que la recherche de financements.

Le réseau de lecture intercommunal souhaite faire un tri et l'option d'inclure la médiathèque au sein du projet immobilier permettra d'optimiser l'utilisation du service et de faciliter l'accès aux services de la Mairie.

Par la suite, il conviendra de solliciter une subvention auprès de la DETR et un emprunt sur une durée de 15 à 20 ans dans le cadre du financement réalisable.

Ensuite, des travaux complémentaires demandés à la FDE80 ont été acceptés concernant la vidéosurveillance, en effet, des travaux d'éclairage public pour l'alimentation de la vidéosurveillance d'une valeur de 5 927€ (dont 3 734€ à la charge de la commune) sont nécessaires.

Toujours en lien avec la FDE80, Monsieur Gourguechon a présenté deux factures pour un solde de travaux

datant de 2016 qui n'ont pas eu lieu au lotissement du Clos de l'Abbé Rigaux pour un montant de 3 996,36€. Il convient d'inscrire ces factures par décision modificative.

## • Compte rendu du 7 septembre 2021

Dans le but de percevoir une indemnité d'un montant de 324,94€ pour 2021, Monsieur le Maire expose une régularisation de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.

Deuxièmement, Madame Laurent a proposé deux devis concernant le columbarium (jardin du souvenir et 10 cases), celui retenu est celui provenant de l'entreprise PELTOT avec comme contrainte imposée, la fin des travaux pour le 15 décembre 2021. Les montants s'élèvent respectivement à 3 816€ et 7 480€ TTC. Cette décision a été prise à l'unanimité par les membres présents.

Un contrat d'alternance en apprentissage a été proposé et accepté. Une étudiante en licence professionnelle dans le domaine de la communication des PME/PMI, associations et collectivités. Le fait de prendre cette alternante, pendant une durée d'un an renouvelable, permettra à la commune d'avoir un poste dédié pour la réalisation de tous les supports de communication au sein du village ainsi qu'une aide dans les fonctions administratives en mairie (numérisation des archives, de l'urbanisme et des concessions de cimetière). Le coût salarial s'élève à 9 514€ et est accompagné de l'aide exceptionnelle accordée par l'Etat à hauteur de 8 000€.

Autres points évoqués :

- Le diagnostic du pôle mairie qui a consisté à présenter le dossier de la "phase diagnostic". Elle comprend la démolition de la maison de fond de cour pour y mettre les logements aux normes, la réhabilitation du corps de ferme en médiathèque (53m<sup>2</sup> + 28 m<sup>2</sup>) et en salle d'activités d'une surface de 52 m<sup>2</sup>, la construction d'un local technique et d'un garage à vélos et pour finir, l'aménagement de la cour et la création de deux places de stationnement.

Cette présentation n'a pas fait l'unanimité, on y recense 12 voix "pour", 2 abstentions et 1 voix "contre".

- L'avenant au marché de 710 000€ HT qui nécessite une signature. Il faut tenir compte d'une plus-value de 50 000€ pour l'aménagement de la médiathèque et d'une autre de 150 000€ pour la démolition de la maison existante.

Une réflexion concernant le nom du projet doit être menée.

Là encore, l'unanimité n'a pas été atteinte, avec 13 voix "pour" et 3 abstentions.

- Le bail UPA se terminant en 2023, le Maire propose l'arrêt de la pêche de nuit à compter du 01/01/2022 et informe que le cadenas sur la barrière d'accès sera remplacé une fois de plus contre le stationnement sauvage.

## • Compte rendu du 27 octobre 2021

Madame Blanquet, représentant la société EVIA est intervenue lors de cette séance pour le projet d'aménagement de sécurisation de la Grande Rue. Ce projet se décompose en 4 points :

- la suppression des aménagements déjà en place à l'entrée de Dreuil-lès-Amiens, jugés inefficaces, pour permettre l'aménagement d'une chicane double accompagnée du déplacement du panneau d'entrée de village.

- l'aménagement du stationnement près du café ainsi que la suppression de l'îlot existant tout en maintenant les voies de circulation.

- l'aménagement de places de stationnement des deux côtés de la Grande Rue, tout en respectant les entrées charretières pour réduire la vitesse de circulation imposée par le croisement de véhicules. Cette décision pose souci pour les transits agricoles et des véhicules stationnés en dehors des cours intérieures.

- la création d'un coussin berlinois mais cette proposition pose plus de problèmes résultant des nuisances so-

noires engendrées et pourrait être remplacée par la création de parkings et d'un marquage au sol accentué (Rue Plaisance et rue Neuve).

Ce projet pourrait, en partie, être financé par les amendes de police.

Le conseil approuve les aménagements du côté de Dreuil-lès-Amiens mais demande une révision des autres points exposés.

Autre problème soulevé : la maison insalubre située au 11 Grande Rue. C'est grâce à Madame Maciel, qui était présente lors du conseil que le problème a été évoqué. La maison inhabitée depuis 2 ans se retrouve en manque d'entretien et d'hygiène engendrant la présence de rats. Malgré les avertissements, rien n'a été fait. Une procédure d'insalubrité voire de mise en péril avec l'aide de la CCNS est envisagée.

Le conseil a autorisé l'encaissement par chèques ou numéraire des recettes perçues durant les diverses manifestations de la commune.

Deux devis ont été réalisés pour ce qui est du fleurissement et de l'entretien. Concernant le fleurissement automne-hiver la commune a décidé de refaire confiance à la société HORTIPASSION de Vignacourt car elle propose des réalisations qui ont toujours satisfait le village. Ensuite, pour l'entretien, c'est auprès de DOCO LOCA MOTOCULTURE que la Mairie achètera un taille-haie Stihl d'une valeur de 479,17€ HT (575€ TTC).

Monsieur Gourguechon a demandé l'approbation de la mise en œuvre d'un appel d'offres pour le marché public de travaux d'entretien, de modernisation et d'aménagement sur les voies et espaces publics. Cette opération se déroulera sur 4 ans.

Les conventions ADS et UPA ont également été à l'ordre du jour. Pour celle de l'ADS 2021, le conseil a décidé d'un renouvellement de la convention qui prévoit de confier les travaux d'instructions des autorisations d'occupation des sols au Pays du Grand Amiénois, le tout payé par la CCNS. Pour celle de l'UPA, c'est aussi un renouvellement qui a été choisi, renouvellement d'un an accompagné de la signature d'un nouveau bail mieux encadré (suppression de 2 postes sur 6, une augmentation de la surveillance par le garde fédéral).

# DÉPENSES 2021

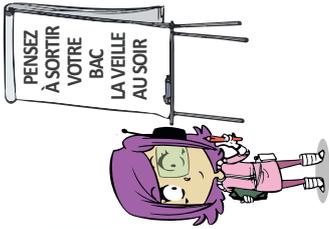
Poste de dépenses	Libellé de la dépense	Montant
<b>FDE</b>	Convention FDE Coût TVA FDE	210 910€ -33 214 €
	Coût Hors Taxe	177 696€
	Montant pris en charge FDE	-49 137€
	Subventions Conseil Départemental	-50 000€
	Coût pour la commune	78 559€
<b>Extérieurs</b>	Bois entrée Colas	9 770€ HT 11 224€ TTC
	Chemins	48 650€ TTC → 43 569€ HT subventions 13 000 €; 30% HT
	Parking	21 385€ TTC → 17 820€ HT subventions 5 346€; 30% HT
<b>Maison</b>	Subventions CCNS -> CD	49 625€
	Achat	195 000€
<b>Columbarium</b>	Jardin des souvenirs	3 816€
	Cases	7 480€
<b>Divers</b>	Pompe	15 000€
	Apollo Drone	
	Glissière sécurité	
	Stores bibliothèque	
	Prises salle des fêtes	
<b>Vidéosurveillance</b>	24 caméras	1 974 €/ mois
	5 caméras lecture de plaques	

<b>Investissement</b>	470 151€
<b>Financement, emprunt de la maison</b>	220 000€
<b>Fonds propres</b>	250 151€

<b>Restes à réaliser</b>	Sécurité	83 207€
	Fin éclairage LED	
	Cimetière	

# Argoeuves : vos jours de collecte !

JANVIER	FEBRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<b>Sa 1</b> <b>Nouvel An</b>	<b>Ma 1</b>	<b>Ma 1</b> Journée mondiale du compost	<b>Ve 1</b> Journée internationale de la bière	<b>Di 1</b> <b>Fête du travail</b>	<b>Me 1</b>
<b>Di 2</b>	<b>Me 2</b> Chandeleur	<b>Me 2</b>	<b>Sa 2</b>	<b>Lu 2</b>	<b>Je 2</b>
<b>Lu 3</b>	<b>Je 3</b>	<b>Je 3</b>	<b>Di 3</b>	<b>Ma 3</b>	<b>Ve 3</b>
<b>Ma 4</b>	<b>Ve 4</b>	<b>Ve 4</b> Journée Star Wars	<b>Lu 4</b> Journée Star Wars	<b>Me 4</b>	<b>Sa 4</b>
<b>Me 5</b>	<b>Sa 5</b>	<b>Sa 5</b> Fêtes des grands-mères	<b>Ma 5</b> Journée mondiale de l'environnement	<b>Je 5</b>	<b>Di 5</b> Pentecôte
<b>Je 6</b>	<b>Di 6</b>	<b>Di 6</b>	<b>Me 6</b>	<b>Ve 6</b>	<b>Lu 6</b> <b>Lundi de Pentecôte</b>
<b>Ve 7</b>	<b>Lu 7</b>	<b>Lu 7</b>	<b>Je 7</b>	<b>Sa 7</b>	<b>Ma 7</b>
<b>Sa 8</b>	<b>Ma 8</b>	<b>Ma 8</b> Journée internationale des femmes	<b>Ve 8</b>	<b>Di 8</b> <b>Victoire 1945</b>	<b>Me 8</b>
<b>Di 9</b>	<b>Me 9</b>	<b>Me 9</b>	<b>Sa 9</b>	<b>Lu 9</b>	<b>Je 9</b>
<b>Lu 10</b>	<b>Je 10</b>	<b>Je 10</b>	<b>Di 10</b>	<b>Ma 10</b>	<b>Ve 10</b>
<b>Ma 11</b>	<b>Ve 11</b>	<b>Ve 11</b>	<b>Lu 11</b>	<b>Me 11</b>	<b>Sa 11</b>
<b>Me 12</b>	<b>Sa 12</b>	<b>Sa 12</b>	<b>Ma 12</b>	<b>Je 12</b>	<b>Di 12</b>
<b>Je 13</b>	<b>Di 13</b>	<b>Di 13</b>	<b>Me 13</b>	<b>Ve 13</b>	<b>Lu 13</b>
<b>Ve 14</b>	<b>Lu 14</b> St-Valentin	<b>Lu 14</b>	<b>Je 14</b>	<b>Sa 14</b>	<b>Ma 14</b>
<b>Sa 15</b>	<b>Ma 15</b>	<b>Ma 15</b>	<b>Ve 15</b>	<b>Di 15</b>	<b>Me 15</b>
<b>Di 16</b>	<b>Me 16</b>	<b>Me 16</b>	<b>Sa 16</b>	<b>Lu 16</b>	<b>Je 16</b>
<b>Lu 17</b>	<b>Je 17</b>	<b>Je 17</b> St-Patrick	<b>Di 17</b> Pâques	<b>Ma 17</b>	<b>Ve 17</b>
<b>Ma 18</b>	<b>Ve 18</b>	<b>Ve 18</b>	<b>Lu 18</b> <b>Lundi de Pâques</b>	<b>Me 18</b>	<b>Sa 18</b>
<b>Me 19</b>	<b>Sa 19</b>	<b>Sa 19</b>	<b>Ma 19</b>	<b>Je 19</b>	<b>Di 19</b> <b>Fête des pères</b>
<b>Je 20</b>	<b>Di 20</b>	<b>Di 20</b>	<b>Me 20</b>	<b>Ve 20</b>	<b>Lu 20</b>
<b>Ve 21</b> Journée mondiale des câbles	<b>Lu 21</b>	<b>Lu 21</b>	<b>Je 21</b>	<b>Sa 21</b>	<b>Ma 21</b> <b>Fête de la musique</b>
<b>Sa 22</b>	<b>Ma 22</b>	<b>Ma 22</b>	<b>Ve 22</b>	<b>Di 22</b>	<b>Me 22</b>
<b>Di 23</b>	<b>Me 23</b>	<b>Me 23</b>	<b>Sa 23</b>	<b>Lu 23</b>	<b>Je 23</b>
<b>Lu 24</b>	<b>Je 24</b>	<b>Je 24</b>	<b>Di 24</b>	<b>Ma 24</b>	<b>Ve 24</b>
<b>Ma 25</b>	<b>Ve 25</b>	<b>Ve 25</b>	<b>Lu 25</b>	<b>Me 25</b>	<b>Sa 25</b>
<b>Me 26</b>	<b>Sa 26</b>	<b>Sa 26</b>	<b>Ma 26</b>	<b>Je 26</b> <b>Ascension</b>	<b>Di 26</b>
<b>Je 27</b>	<b>Di 27</b>	<b>Di 27</b>	<b>Me 27</b>	<b>Ve 27</b>	<b>Lu 27</b>
<b>Ve 28</b>	<b>Lu 28</b>	<b>Lu 28</b>	<b>Je 28</b>	<b>Sa 28</b>	<b>Ma 28</b>
<b>Sa 29</b>	<b>Ma 29</b>	<b>Ma 29</b>	<b>Ve 29</b>	<b>Di 29</b> <b>Fête des mères</b>	<b>Me 29</b>
<b>Di 30</b>	<b>Me 30</b>	<b>Me 30</b>	<b>Sa 30</b>	<b>Lu 30</b>	<b>Je 30</b>
<b>Lu 31</b>	<b>Je 31</b>	<b>Je 31</b>		<b>Ma 31</b>	

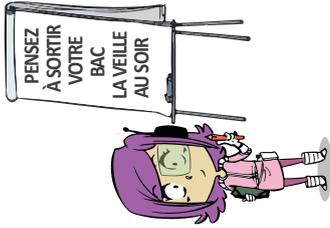


Téléchargez gratuitement l'application **TRIONS BIEN**

**réduire collecter trier valoriser**  
NOS DÉCHETS

# Argoeuves : vos jours de collecte !

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 1	Lu 1	Je 1	Sa 1	Ma 1	Je 1
Sa 2	Ma 2	Ve 2	Di 2	Me 2	Ve 2
Di 3	Me 3	Sa 3	Lu 3	Je 3	Sa 3
Lu 4	Je 4	Ma 4	Ma 4	Ve 4	Di 4
Ma 5	Ve 5	Me 5	Me 5	Sa 5	Lu 5
Me 6	Sa 6	Je 6	Je 6	Di 6	Ma 6
Je 7	Di 7	Ve 7	Ve 7	Lu 7	Me 7
Ve 8	Lu 8	Je 8	Sa 8	Ma 8	Je 8
Sa 9	Ma 9	Ve 9	Di 9	Me 9	Ve 9
Di 10	Me 10	Sa 10	Lu 10	Je 10	Sa 10
Lu 11	Je 11	Ma 11	Ma 11	Ve 11	Di 11
Ma 12	Ve 12	Me 12	Me 12	Sa 12	Lu 12
Me 13	Sa 13	Je 13	Je 13	Di 13	Ma 13
Je 14	Di 14	Ve 14	Ve 14	Lu 14	Me 14
Ve 15	Lu 15	Je 15	Sa 15	Ma 15	Je 15
Sa 16	Ma 16	Ve 16	Di 16	Me 16	Ve 16
Di 17	Me 17	Je 17	Lu 17	Je 17	Sa 17
Lu 18	Je 18	Ma 18	Ma 18	Ve 18	Di 18
Ma 19	Ve 19	Me 19	Me 19	Sa 19	Lu 19
Me 20	Sa 20	Je 20	Je 20	Di 20	Ma 20
Je 21	Di 21	Ve 21	Ve 21	Lu 21	Me 21
Ve 22	Lu 22	Je 22	Sa 22	Ma 22	Je 22
Sa 23	Ma 23	Ve 23	Di 23	Me 23	Ve 23
Di 24	Me 24	Sa 24	Lu 24	Je 24	Sa 24
Lu 25	Je 25	Ma 25	Ma 25	Ve 25	Di 25
Ma 26	Ve 26	Me 26	Me 26	Sa 26	Lu 26
Me 27	Sa 27	Je 27	Je 27	Di 27	Ma 27
Je 28	Di 28	Ve 28	Ve 28	Lu 28	Me 28
Ve 29	Lu 29	Je 29	Sa 29	Ma 29	Je 29
Sa 30	Ma 30	Ve 30	Di 30	Me 30	Ve 30
Di 31	Me 31	Lu 31	Lu 31	Lu 31	Sa 31



Téléchargez gratuitement l'application **TRIONS BIEN**

**NOS DÉCHETS**  
réduire  
collecter  
trier  
valoriser

# CALENDRIER DÉCHETS VERTS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S Jour de l'an	1 M Ela	1 M Mardi gras	1 V Hugues	1 D F. Travail	1 M Justin
2 D Epiphanie	2 M Présentation 5	2 M Cendres 9	2 S Sandrine	2 L Boris	2 J Blandine 22
3 L Geneviève	3 J Blaise	3 J Guénolé	3 D Richard	3 M Phil.,Jacq.	3 V Kévin
4 M Odilon	4 V Véronique	4 V Casimir	4 L Isidore	4 M Sylvain 18	4 S Clotilde
5 M Edouard 1	5 S Agathe	5 S Olivia	5 M Irène	5 J Judith	5 D PENTECOTE
6 J Mélaïne	6 D Gaston	6 D F des grands-mères	6 M Marcellin 14	6 V Prudence	6 L L de Pentecôte
7 V Raymond	7 L Eugénie	7 L Félicité	7 J J.-B.de la S.	7 S Gisèle	7 M Gilbert
8 S Lucien	8 M Jacqueline	8 M Jean de Dieu	8 V Julie	8 D VICTOIRE 45	8 M Médard 23
9 D Alix	9 M Apolline 6	9 M Françoise 10	9 S Gautier	9 L Pacôme	9 J Diane
10 L Guillaume	10 J Arnaud	10 J Vivien	10 D Rameaux	10 M Solange	10 V Landry
11 M Pauline	11 V N-D Lourdes	11 V Rosine	11 L Stanislas	11 M Estelle 19	11 S Barnabé
12 M Tatiana 2	12 S Félix	12 S Justine	12 M Jules	12 J Achille	12 D Trinité
13 J Yvette	13 D Béatrice	13 D Rodrigue	13 M Ida 15	13 V Rolande	13 L Antoine de P.
14 V Nina	14 L Valentin	14 L Mathilde	14 J Maxime	14 S Matthias	14 M Elisée
15 S Rémi	15 M Claude	15 M Louise	15 V Vendredi saint	15 D Denise	15 M Germaine 24
16 D Marcel	16 M Julieenne 7	16 M Bénédicte 11	16 S Benoît	16 L Honoré	16 J J-François
17 L Roseline	17 J Alix	17 J Patrice	17 D Pâques	17 M Pascal	17 V Hervé
18 M Prisca	18 V Bernadette	18 V Cyrille	18 L L de Pâques	18 M Eric 20	18 S Léonce
19 M Marius 3	19 S Gabin	19 S Joseph	19 M Emma	19 J Yves	19 D F des Pères
20 J Sébastien	20 D Aimée	20 D PRINTEMPS	20 M Odette 16	20 V Bernardin	20 L Silvère
21 V Agnès	21 L P. Damien	21 L Clémence	21 J Anselme	21 S Constantin	21 M ÉTÉ
22 S Vincent	22 M Isabelle	22 M Léa	22 V Alexandre	22 D Emilie	22 M Alban 25
23 D Barnard	23 M Lazare 8	23 M Victorien 12	23 S Georges	23 L Didier	23 J Audrey
24 L Fr de Sales	24 J Modeste	24 J Mi-Carême	24 D Souv. déportés	24 M Donatien	24 V Jean-Bapt
25 M Conv.S.Paul	25 V Roméo	25 V Annonciation	25 L Marc	25 M Sophie 21	25 S Eléonore
26 M Paul 4	26 S Nestor	26 S Larissa	26 M Alida	26 J ASCENSION	26 D Anthelme
27 J Angèle	27 D Honorine	27 D Habib	27 M Zita 17	27 V Augustin de C	27 L Fernand
28 V Th. D'Aquin	28 L Romain	28 L Gontran	28 J Valérie	28 S Germain	28 M Irénée
29 S Gildas		29 M Gwladys	29 V Catherine	29 D F des mères	29 M Pierre,Paul 26
30 D Martine		30 M Amédée 13	30 S Robert	30 L Ferdinand	30 J Martial
31 L Marcelle		31 J Benjamin		31 M Visitation	

## 2022 - COMMUNE D'ARGOEUVES

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 V Thierry	1 L Alphonse	1 J Gilles	1 S Thér.de l'E.	1 M TOUSSAINT	1 J Florence
2 S Martinien	2 M Julien-Eym.	2 V Ingrid	2 D F grands-pères	2 M Défunts 44	2 V Viviane
3 D Thomas	3 M Lydie 31	3 S Grégoire	3 L Gérard	3 J Hubert	3 S Xavier
4 L Florent	4 J J.-M.Vianney	4 D Rosalie	4 M Fr. d'Assise	4 V Charles	4 D Barbara
5 M Antoine	5 V Abel	5 L Raïssa	5 M Fleur 40	5 S Sylvie	5 L Gérard
6 M Mariette 27	6 S Transfiguration	6 M Bertrand	6 J Bruno	6 D Léonard	6 M Nicolas
7 J Raoul	7 D Gaétan	7 M Reine 36	7 V Serge	7 L Carine	7 M Ambroise 49
8 V Thibault	8 L Dominique	8 J Nativité N-D	8 S Pélagie	8 M Geoffroy	8 J Imm conception
9 S Amandine	9 M Amour	9 V Alain	9 D Denis	9 M Théodore 45	9 V Pierre Fourier
10 D Ulrich	10 M Laurent 32	10 S Inès	10 L Ghislain	10 J Léon	10 S Romaric
11 L Benoît	11 J Claire	11 D Adelphe	11 M Firmin	11 V ARMISTICE 18	11 D Daniel
12 M Olivier	12 V Clarisse	12 L Apollinaire	12 M Wilfried 41	12 S Christian	12 L Corentin
13 M Henri, Joël 28	13 S Hippolyte	13 M Aimé	13 J Géraud	13 D Brice	13 M Lucie
14 J FETÉ NAT.	14 D Evrard	14 M La Ste Croix 37	14 V Juste	14 L Sidoine	14 M Odile 50
15 V Donald	15 L ASSOMPTION	15 J Roland	15 S Thér. D'Avila	15 M Albert	15 J Ninon
16 S N-D Mt Carmel	16 M Arnel	16 V Edith	16 D Edwige	16 M Marguerite 46	16 V Alice
17 D Charlotte	17 M Hyacinthe 33	17 S Renaud	17 L Baudoin	17 J Elisabeth	17 S Gaël
18 L Frédéric	18 J Hélène	18 D Nadège	18 M Luc	18 V Aude	18 D Gatien
19 M Arsène	19 V Jean-Eudes	19 L Emilie	19 M René 42	19 S Tanguy	19 L Urbain
20 M Marina 29	20 S Bernard	20 M Davy	20 J Adeline	20 D Edmond	20 M Théophile
21 J Victor	21 D Christophe	21 M Matthieu 38	21 V Céline	21 L Prés. Marie	21 M Hiver 51
22 V Marie-Mad	22 L Fabrice	22 J AUTOMNE	22 S Elodie	22 M Cécile	22 J Françoise-Xavière
23 S Brigitte	23 M Rose de L.	23 V Constant	23 D Jean de C.	23 M Clément 47	23 V Armand
24 D Christine	24 M Barthélemy 34	24 S Thécle	24 L Florentin	24 J Flora	24 S Adèle
25 L Jacques	25 J Louis	25 D Hermann	25 M Enguerran	25 V Cath. L.	25 D NOEL
26 M Anne, Joach.	26 V Natacha	26 L Côme, Dam.	26 M Dimitri 43	26 S Delphine	26 L Etienne
27 M Nathalie 30	27 S Monique	27 M Vinc.de Paul	27 J Emeline	27 D Avent	27 M Jean
28 J Samson	28 D Augustin	28 M Venceslas 39	28 V Simon, Jude	28 L Jacques Marche	28 M Innocents 52
29 V Marthe	29 L Sabine	29 J Michel	29 S Narcisse	29 M Saturnin	29 J David
30 S Juliette	30 M Fiacre 35	30 V Jérôme	30 D Bienvenue	30 M André 48	30 V Roger
31 D Ignace de L.	31 M Aristide		31 L Quentin (15/08)		31 S Sylvestre

 Jours fériés

 Fermeture

 Déchets verts - poubelle 20 Kg MAXI

 Branchages - Longueur 1,5m MAXI - ficelés

# CONTACT ET INFOS UTILES

## Contact mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et mercredi : 10h30 à 12h45

Vendredi : 10h à 12h45

Pour toutes demandes d'informations et prises de rendez-vous :

Tel. 03 22 51 83 00

Courriel : [mairie-argoeuves@orange.fr](mailto:mairie-argoeuves@orange.fr)

Astreinte : 06 45 57 02 23

Pour suivre l'actualité d'Argœuves :



*Les Temps d'Argœuves*

## Informations

Vous devez vérifier votre inscription sur les listes électorales avant le 4 mars 2022 pour pouvoir voter aux élections présidentielles qui auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

Le recensement militaire est à effectuer le mois du 16<sup>e</sup> anniversaire. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec une pièce d'identité ainsi que le livret de famille des parents. A l'issue de cette démarche, une attestation de recensement sera délivrée, elle vous sera utile pour toutes inscriptions à un examen.

Des opérations d'inventaire et de réglage des appareils, en alimentation gaz, doivent être réalisées par la société THOM-COM (missionnée par GRDF). Cette intervention est obligatoire et peut être sanctionnée d'une suspension de votre alimentation en gaz.



## LE CAJ NIÈVRE-SOMME RECRUTE !

AVRIL - JUILLET - OCTOBRE 2022

Animatrice/animateur BAFA ? Expérimenté ? Permis B ? Expériences ?  
Folie douce ? Dynamique ? Compétences particulières? ...  
Rejoins la célèbre équipe du CAJ NIÈVRE/SOMME.  
Public 13-18 ans Lieu Picquigny (13 km d'Amiens).  
Envoi ton CV à [r.fernandez@nievresomme.fr](mailto:r.fernandez@nievresomme.fr)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Nièvre & Somme**  
Un territoire à Découvrir

Conception et réalisation : F. DUPONTREUÉ

aidée par : F. GOURGUECHON

K. CHARDON, E. DUBRUQUE, J. LEGAY, C. LAIGLE, M.GÉRARD, D. GORSE

Tirages : 250 exemplaires

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique